

Concept de protection / Mesures de précaution Covid-19

Valable dès septembre 2020

Les entrainements sont à nouveau autorisés dans tous les sports, sous réserve du respect des concepts de protection spécifiques à chaque structure. Pour les activités sportives nécessitant un contact physique étroit (pendant plus de 15 minutes ou de manière répétée), l'entrainement doit être organisé de manière à ce qu'il se déroule uniquement en groupes fixes et avec une liste de présence.

Pour tous

Abstenez-vous de participer ou donner cours si vous présentez des symptômes de maladie

Arrivez juste à l'heure et déjà en tenue

En cas d'accès aux sanitaires, merci de les gérer dans le respect des règles imposées

Respectez les gestes barrière

Lavez-vous régulièrement les mains
Toussez et éternuez dans votre coude
Utilisez des mouchoirs à usage unique
Saluez à distance vos camarades (pas de contact)

Respectez une distanciation de 1,5 m avec les autres personnes

Prévoyez votre propre ravitaillement (pas d'échanges de bouteilles)

Rentrez chez vous tout de suite après la séance, prenez aussitôt une douche et changez-vous

Il est déconseillé de porter un masque pour la pratique d'une activité physique.

Pour les animateurs

Notez les présents afin de pouvoir retracer les éventuelles chaînes d'infection
Prévoyez du gel hydroalcoolique à dispenser aux participants



Et surtout n'oubliez pas la convivialité!